



JUMEAUVILLE

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 OCTOBRE 2024
N° 30**

Le **quinze octobre deux mille vingt-quatre** à vingt heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur LANGLOIS Jean-Claude,

Date de la convocation :
08/10/2024

Nombre de Conseillers :

15

Présents :

8

Votants :

13

Étaient présents :

Mesdames : ALEXANDRE, PIOT, CANAREZZA, GALTIE,
MAILLARD

Messieurs : JAVARY, COCHIN

Absents excusés : Messieurs JOLY et CALEGARI

Pouvoirs : Mme HORNSTEIN, donné pouvoir à Mme ALEXANDRE, Mme KLISNICK, donné pouvoir à Mme MAILLARD, Mme PAZERY, donné pouvoir à Mme GALTIE, Mme LAROCHE, donné pouvoir à Mme PIOT, M LECLERCQ, donné pouvoir à M LANGLOIS,

Mme Alexandre a été élue secrétaire de séance.

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
203	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un <i>accroissement temporaire d'activité</i> – Article L. 332-23	Approuvée
204	Recours à des vacataires	Approuvée
205	Modification du tableau des effectifs	Approuvée
206	Signature d'une convention de valorisation des certificats d'économies d'énergie avec le SEY	Approuvée
207	Approbation et signature de la convention de coopération de viabilité hivernale avec la CU GPSeO	Approuvée
208	Renouvellement convention avec les communes adhérentes au Relais Petite Enfance 2025-2027	Approuvée
209	Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil	Approuvée
210	Projet de modification simplifiée N°3 du plan local d'urbanisme de la commune d'Andelu	Approuvée
211	Consultation pour avis sur le Projet de Plan des Mobilités en Ile de France 2030 arrêté en Conseil Régional	Approuvée

Le détail des délibérations est disponible sur le site internet : « mairie-jumeauville.fr » et également, sur demande, en version papier en Mairie.
Le procès-verbal est mis à disposition sur demande du public en format papier et publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune mairie-jumeauville.fr dans la semaine qui suit un prochain Conseil Municipal soit la séance au cours de laquelle il a été arrêté.

Le Maire,
Jean-Claude LANGLOIS

